

**CONSEIL MUNICIPAL
DU
1^{ER} FÉVRIER 2010**

COMPTE-RENDU

Dossier N° 01/10 - Election du 6^{ème} Adjoint.

M. Florion GUILLAUD, quatrième Adjoint, a présenté sa démission de ses fonctions d'Adjoint au Maire. Cette démission a été acceptée par M. le Préfet de la Gironde le 14 Décembre 2009. Il est procédé à l'élection d'un nouvel Adjoint M. Michel ARNAUD qui prend rang de 6^{ème} Adjoint, Mme RICHET et M. MANSUY devenant respectivement 4^{ème} et 5^{ème} Adjoints.

Election acquise à l'unanimité.

Dossier N° 02/10 - Réorganisation des Commissions Municipales.

Désignation	Compétences	Membres	
		Majorité	Opposition
1 - FINANCES/RESSOURCES	Finances - Personnel - Action Économique - Emploi -Tourisme.	<u>RICCI</u> - MONSEIGNE, MICHAUX, MORAGUES, ARNAUD, RICHET, PASTUREAU, AYMAT, MANSUY, DUMAS PAUZIE, PRUD'HOMME, MIEYEVILLE.	DE PORTBAIL BIROLEAU
2 - ADMINISTRATION GENERALE - EDUCATION - CULTURE	Administration Générale - Éducation - Formation - Jeunesse - Culture - Loisirs.	<u>MONSEIGNE</u> - MIEYEVILLE, VAN IMPE, PILARD, CLOUX, LAVAUD, LUSSEAU.	DE PORTBAIL BIROLEAU
3 - INFRASTRUCTURES - URBANISME TRANSPORTS - GRANDS TRAVAUX	Voirie - Urbanisme - Transport - Grands Travaux - Impact environnemental des Grands Travaux - Stationnement - Signalisation - Éclairage public - Hydraulique - Réseaux.	<u>MICHAUX</u> - THIBAUT, GUILLAUD, ARAUZO, PILARD, PASTUREAU, LUSSEAU.	MIECAZE LAURENT
4 - SOLIDARITE	Solidarité - Action Sociale - Santé - Logement social	<u>MORAGUES</u> - LAVAUD, AYMAT, CLOUX, CHANDES, VAN IMPE, PAUZIE	BOBET LAURENT
5 - DEVELOPPEMENT DURABLE PATRIMOINE	Bâtiments communaux - Environnement - Espaces Verts -Sécurité Publique - Prévention des risques - Cimetière - Propreté de la Ville.	<u>ARNAUD</u> - PILARD, LUSSEAU, THIBAUT, ARAUZO, DUMAS, PASTUREAU.	POUX PINSTON
6 - VIE CITOYENNE - ANIMATIONS	Vie citoyenne - Vie Associative - Animations -Marché - Vie des Quartiers - Viographie.	<u>RICHET</u> - AYMAT, MIEYEVILLE, LAVAUD, PRUD'HOMME, DUMAS, THIBAUT.	DE PORTBAIL PINSTON
7 - SPORT	Sport - Equipements sportifs.	<u>MANSUY</u> - ARNAUD, PAUZIE, LAVAUD, CLOUX, MIEYEVILLE, PASTUREAU.	BOBET BIROLEAU

Adopté à l'unanimité.

Dossier N° 03/10 - Subventions de fonctionnement aux associations.

Il est décidé, à l'unanimité, d'allouer les subventions suivantes :

- CLAP.....16.000 € (1^{er} acompte).
- Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal.....17.000 € (1^{er} acompte destiné au financement de l'adhésion au CNAS)
- GEF Omnisports Cubzaguais.....300 € (Subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un tournoi régional de Badminton)
- CCAS.....15.000 € (1^{er} acompte).

N'ont pas pris part au vote :

- M. MIEYEVILLE en ce qui concerne la subvention allouée à l'association CLAP.
- M. MANSUY pour la subvention attribuée à l'association GEF Omnisports Cubzaguais.

Dossier N° 04/10 - Terrain communal sis au lieudit « Lande de la Garosse », route de Blaye - Cession à la Communauté de Communes du Cubzaguais.

La Communauté de Communes du Cubzaguais propose d'acquérir ce terrain communal situé dans le périmètre de la ZAC Parc d'Aquitaine. Le Conseil Municipal est invité à accepter cette cession au prix de 32.000 €, conforme à l'évaluation du Services des Domaines, et à autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de transfert de propriété.

Adopté à la Majorité par 23 voix pour et 5 abstentions (MM. PILARD, BOBET, POUX, Mmes DE PORTBAIL et MIECAZE.

Dossier N° 05/10 - Dépenses nouvelles d'investissement - Autorisation d'engager et de mandater.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire, par anticipation sur l'adoption du Budget Primitif, à engager, à liquider et à mandater les dépenses nouvelles d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits effectivement engagés sur la base de ces autorisations doivent être repris au Budget Primitif de l'exercice.

Il est proposé, dans ce cadre, d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement suivantes :

Imputation	Désignation	Fournisseur	Montant TTC
2315	- Aménagement du Parking La Barotte	Entreprise BOUCHER TP	111.995,15 €
		Entreprise FAYAT	28.571,54 €
2158	- Acquisition d'un tracteur agricole	Etablissement LAFORGUE	20.930,00 €

Adopté à l'unanimité.

Dossier N° 06/10 - Ecole Primaire Pierre Dufour - CLSH de la Communauté de Communes du Cubzaguais - Convention de mise à disposition - Avenant N° 1.

Par délibération en date du 3 Novembre 2008, le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture de 48 places d'accueil CLSH à l'École Primaire Pierre Dufour et a autorisé M. le Maire à signer notamment la Convention de mise à disposition des locaux avec la Communauté de Communes du Cubzaguais. Cette Convention a été signée le 19 Décembre 2008. La Communauté de Communes vient de décider de confier à la Société SRA la réception, la mise en température et le service des repas. C'est donc un employé de cette Société qui organise désormais la restauration des enfants du CLSH. Il convient, en conséquence, de modifier les termes de la Convention de mise à disposition sus-indiquée et à autoriser M. le Maire à signer l'avenant N° 1 correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Dossier N° 07/10 - Liste des marchés publics 2009.

Rapport pas de vote